L'INFO-PARENTS DE Terre-des-Jeunes

SEPTEMBRE 2021

Mot de la direction

Bonjour chers parents,

Nous voici de retour après quelques semaines de congé fort bien mérité! Nous avons eu un été exceptionnellement chaud et nous espérons que tous et toutes en avez profité grandement. Ces précieuses semaines nous auront permis de recharger nos batteries et de reprendre les défis là où nous les avions déposés en fin d'année dernière.

Nous tenons par le fait même à remercier toute l'équipe de l'école Terre-des-Jeunes pour le bon déroulement des journées de la rentrée. Chacun, à sa façon, a fait des pieds et des mains pour que l'école soit prête pour le retour des enfants !! Un merci spécial à notre équipe administrative qui est en poste depuis quelques semaines déjà : Jacynthe Lacasse (secrétaire), Angelica Gomez (agente de bureau), Myriam Nivot (technicienne du SDG), Nadia Bell (éducatrice du service de garde), Eve Tamara (opératrice informatique), Vanessa Claudie Avril (TES) et Kathy Bertrand (TES).
Soulignons également le travail impressionnant de notre équipe de conciergerie. L'école n'a jamais été aussi brillante : Carlo Orchard et Alain Blanchette.

L'année scolaire 2021-2022 ne manquera pas de projets : Poursuite de notre projet éducatif, création d'un code de correction commun, participation au programme *Vers le Pacifique*, participation d'enseignants aux formations en enseignement efficace… ouf, le tout en gardant le cap sur notre but ultime : FAVORISER LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES.

Nous vous réitérons notre appui et vous assurons également de la collaboration de notre équipe de professionnels engagés à la réussite éducative de nos élèves. Nous vous souhaitons une année remplie de succès et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez envers notre institution.

Andréanne Chagnon | **Directrice**
andreanne.chagnon.philogone@csmb.qc.ca

Informations importantes

COMMUNICATION ÉCOLE-MAISON Vous avez entre les mains la première communication mensuelle officielle de l'année. Celle-ci se veut un outil d'information et de communication en lien avec la vie scolaire des élèves de l'école Terre-des-Jeunes. Nous vous invitons aussi à consulter vos courriels régulièrement puisque vous recevrez d'autres informations ponctuelles. À noter que nous avons également procédé à une mise à jour de notre site Internet.

FICHE SANTÉ Cette semaine, nous remettrons une fiche santé à votre enfant. Veuillez lire ce document attentivement, le remplir et/ou faire les modifications nécessaires et le retourner à l'école. Il est très important que nous ayons accès à ce document rapidement. Pour des raisons de sécurité, cette fiche doit être remplie chaque année.

L'INFO-PARENTS DE Terre-des-Jeunes

ABSENCES, RETARDS ET DÉPARTS HÂTIFS : IMPORTANT Nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat (514-595-2056 poste 1) avant 8h00 lorsque votre enfant ne pourra pas respecter son horaire régulier. Veuillez fournir le nom de votre enfant, son numéro de groupe ainsi que le motif de l'absence ou du retard à la secrétaire ou laissez un message sur la boîte vocale.

Si votre enfant arrive en retard, il doit se présenter au secrétariat avec un parent ou un billet écrit des parents. De plus, pour des raisons de sécurité, aucun élève ne pourra quitter l'école pendant les heures de classe sans une autorisation écrite des parents.

Il est important de respecter l'horaire de l'école. Les retards fréquents, en plus de déranger les activités de la classe, ont un impact négatif sur la motivation et l'implication scolaire de votre enfant.

DISTRIBUTION DES MASQUES Comme vous le savez, l'école fournira les masques pédiatriques aux élèves de la 1ère à la 6e année. Les enfants de la maternelle n'ont pas à porter le masque.

Voici comment nous procéderons pour la distribution des masques (même procédure depuis mars 2021):

1. Tous les jours, l'enseignant de votre enfant fera la distribution des masques au début de la 4e période, immédiatement après le lavage des mains.
2. Tous les élèves vont recevoir 2 masques par jour.
3. Le premier masque sera pour porter immédiatement.
4. Le deuxième masque sera pour le lendemain. Il faudra le placer dans un petit sac de plastique « Ziploc » identifié au nom de l'enfant et déposer ce « Ziploc » dans le sac d'école (l'école fournira les « Ziploc »).
5. Avant d'entrer dans l'école, le matin, il faudra porter le masque qui se trouve dans le sac d'école.
6. Au retour du dîner, il sera possible de jeter le masque du matin dans une poubelle réservée à cet effet. Tous les locaux de l'école auront des poubelles désignées pour recevoir les masques usagés.
7. Le masque de l'après-midi devra être jeté à la maison (svp, comme nous, veuillez demander aux enfants de respecter l'environnement et de ne pas laisser les masques dans la rue ou dans la cour d'école).

Enfin, soyez rassurés, les élèves n'auront pas à porter le masque lors des activités à l'extérieur. Ils pourront également retirer le masque au moment de manger.

Nous espérons sincèrement que cette façon de faire nous permettra de limiter la manipulation des masques, de préserver temps d'enseignement et de freiner la propagation du virus.

NOUVEAUX ÉLÈVES Afin de finaliser le dossier scolaire de votre enfant, de lui offrir les meilleurs services pour répondre à ses besoins, si ce n'est pas déjà fait, nous vous demandons une copie du dernier bulletin scolaire 2020-2021 dans les plus brefs délais.

CODE DE VIE, RÈGLEMENTS DE CLASSE Les élèves ont reçu le nouvel agenda scolaire. Dans celui-ci, vous trouverez des documents précieux : Informations aux parents, code de vie et calendrier scolaire. Vous êtes priés de lire ces documents avec votre enfant et de signer aux endroits indiqués.

L'INFO-PARENTS DE Terre-des-Jeunes

SÉCURITÉ En tout temps, nous vous demandons de vous présenter au secrétariat. Il est de la plus haute importance que nous puissions vous identifier et vous remettre une vignette de visiteur. Il est formellement interdit aux parents d'aller dans une classe sans s'être annoncés.

Enfants inscrits au Service de garde : La surveillance des enfants inscrits au Service de garde est assurée par les éducatrices jusqu'à ce que les enseignants les prennent en charge le matin. En fin de journée, les éducatrices veilleront sur eux dès la sortie des classes, et ce, jusqu'à ce que vous vous présentiez au Service de garde pour signaler le départ de votre enfant.

Enfants qui ne sont pas inscrits au Service de garde : Les enfants qui ne sont pas inscrits au Service de garde peuvent entrer dans la cour à partir de 8h05 et de 13h05 s'ils ne dinent pas à l'école. Il n'y a pas de surveillance avant ces heures pour ces enfants. De plus, à des fins de sécurité, les parents des élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent demeurer à l'extérieur de la cour d'école le matin. Il en est de même le soir, à l'exception des parents d'élèves de maternelle qui doivent signaler en personne le départ de leur enfant auprès de l'enseignante dans la cour avant, rue Ménard, face à la rue Benoit.

Afin d'éviter tout incident, nous vous demandons de mentionner à votre enfant qu'il doit circuler sur les trottoirs pour se rendre à l'école. Il ne peut pas emprunter le stationnement de l'école, et ce, pour des raisons de sécurité. L'entrée des élèves est située sur la rue Robidoux et donne accès à la cour. Pour le service de garde uniquement ainsi que les élèves de maternelle, l'entrée des élèves est située sur la rue Ménard.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE L'équipe de Terre-des-Jeunes tient à remercier les membres du Conseil d'établissement 2017-2018 et plus spécifiquement Madame Julie Campeau pour toute l'implication dans ce dossier. Nous avons maintenant un brigadier permanant sur la rue Robidoux. D'autres informations suivront dans les mois à venir.

STATIONNEMENT Il est à noter que le stationnement de l'école est réservé aux employés du CSSMB qui possèdent une vignette.

SERVICE DE GARDE QUELQUES RÈGLES À RESPECTER POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS Le service de garde est ouvert de 7h à 18 h. Les usagers du service de garde doivent utiliser l'entrée du service de garde située sur la rue Ménard, face à la rue Benoit.

Les paiements, notes écrites ou formulaires à remettre au service de garde doivent être placés dans une enveloppe clairement identifiée dans la boîte aux lettres du service de garde. Pour communiquer avec la technicienne en service de garde, vous devez téléphoner au 514-595-2056 poste 3.

Les inscriptions aux journées pédagogiques doivent obligatoirement se faire dans les délais indiqués sur les feuilles d'inscription, sans quoi, votre enfant ne pourra pas y participer.

Si vous souhaitez utiliser le service de traiteur, veuillez utiliser le lien suivant : https://www.letraiteurscolaire.com/

HopHop
L'application HopHop qui accélère le départ des enfants lorsque vous venez les chercher au service de garde sera offerte gratuitement encore une fois cette année. Le service sera effectif à

tous les jours de 15h00 à 17h30. Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à l'équipe du service de garde.

Nous vous rappelons qu'il est important de communiquer avec Madame Nivot pour tout changement quant à la fréquentation de votre enfant au service de garde ou du diner.

Bonne nouvelle : Notre service de garde poursuit son virage vert cette année! Nous sommes fiers de vous annoncer que le vendredi 8 octobre sera une **Journée 0 déchet**. Nous aurons l'occasion d'initier les élèves au recyclage et au compostage lors d'activités de sensibilisation. De beaux projets à venir !!!

Autre bonne nouvelle : L'équipe du service de garde exploitera le thème *Des pages à explorer, un monde à découvrir* cette année !!

RÉCRÉATION Les élèves sortent prendre une pause au moins trois fois par jour (récréation du matin, au diner, récréation de l'après-midi et service de garde), et ce, même s'il y a une pluie fine. Il faut donc vêtir son enfant en conséquence (imperméable, bottes d'eau). Cependant, lorsque le climat ou les conditions de la cour d'école ne sont pas propices aux sorties extérieures, les élèves ont leurs périodes de récréation à l'intérieur.
Nous demandons aux élèves d'apporter seulement des collations « santé » telles que des fruits ou des légumes. Tous les aliments pouvant contenir des arachides sont interdits à l'école, puisque certains enfants souffrent de sérieuses allergies pouvant entraîner de graves conséquences. Gardons les gâteries pour la maison.

Aux parents des élèves qui ne fréquentent pas le service de garde : Nous rappelons à tous les parents que la récréation de fin de journée se déroule de 15h19 à 15h39. Vous pouvez donc venir chercher votre enfant à partir de 15h39. La surveillance dans la cour se termine à 15h45.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RENCONTRE AVEC LES TITULAIRES Lors de **l'assemblée générale** des parents du **9 septembre** prochain, j'aurai l'occasion de vous présenter le bilan de l'année 2020-2021 et les orientations que nous prendrons pour l'année en cours. Ceci dit, je peux déjà vous confirmer que les résultats scolaires de fin d'année des élèves sont satisfaisants. Peut-être serez-vous tentés de présenter votre candidature à titre de membre du conseil d'établissement? Dans ce cas, il vous suffira de vous présenter de manière informelle aux parents en expliquant quelle serait votre contribution au sein de ce conseil. Tous les parents sont invités à l'assemblée générale, futurs candidats ou pas!

RENCONTRE DE PARENTS – VENEZ RENCONTRER CEUX QUI PARTAGERONT LE QUOTIDIEN DE VOTRE ENFANT CETTE ANNÉE Le titulaire de votre enfant vous invitera prochainement à une réunion d'information virtuelle afin de vous présenter le fonctionnement de sa classe. Il est très important que vous soyez présents. Les rencontres se dérouleront entre le 7 et le 16 septembre.

DEMANDE DE RENCONTRE AVEC UN ENSEIGNANT OU UNE ÉDUCATRICE Lorsque vous souhaitez rencontrer l'enseignante de votre enfant ou une éducatrice du service de garde, vous êtes invités à lui laisser un message dans l'agenda de votre enfant. Il leur est impossible de discuter avec vous lorsqu'ils sont en présence des élèves mais ils se feront un plaisir de communiquer avec vous pour prendre rendez-vous dans les plus brefs délais. En cas d'urgence, veuillez communiquer directement avec la secrétaire.

L'INFO-PARENTS DE Terre-des-Jeunes

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous avons besoin de vous ! Même si ce n'était que pour quelques heures ou pour quelques fois durant l'année, les enfants en profiteront grandement ! Voici les activités pour lesquelles nous recherchons des bénévoles :

1. Vous voulez être membre de l'Organisme de participation des parents, **l'OPP,** prévoir minimalement 4 rencontres durant l'année ?
2. Vous aimeriez donner un coup de main lors de la prise des photos de classe (28 septembre) ?
3. Vous voulez aider à la bibliothèque, une période par semaine ?
4. Vous voulez aider les élèves à traverser les rues le matin ?
5. Vous voulez aider à l'organisation d'événements spéciaux à l'école ?
6. Vous avez certaines connaissances en programmation ou en robotique ? Nos élèves de 6e année auront besoin de votre expertise !

N'hésitez pas à nous envoyer un courriel. N'oubliez pas, cette invitation est également bonne pour grand-papa ou grand-maman!!

✯ **Sachez que les bénévoles réguliers de l'école devront remplir le formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires et que l'école devra procéder aux vérifications nécessaires. Cette étape fait suite aux modifications à la Loi sur l'instruction publique, entrées en vigueur le 1er septembre 2006.**

LES POUX… TÊTES À VÉRIFIER La rentrée scolaire, apporte parfois des visiteurs indésirables. Afin de prévenir, nous vous demandons d'être attentif et de vérifier la tête de votre enfant car les poux ne piquent pas toujours. Voici un lien qui pourrait vous être utile.

http://www.sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/poux/

ÉPLUCHETTE Le 10 septembre, les élèves seront invités à déguster de succulents épis de maïs. Un horaire a été établi afin que tous les groupes puissent être servis selon les règles d'hygiène en vigueur.

VERS LE PACIFIQUE Nous profiterons de la journée festive du 10 septembre pour lancer notre programmation Vers le Pacifique. Les élèves et les membres du personnel seront invités à s'engager envers les valeurs de l'école.

PHOTO SCOLAIRE La photo scolaire annuelle est prévue le 30 septembre prochain. Le port de l'uniforme est obligatoire.

FRAIS SCOLAIRES Il est possible d'effectuer le paiement pour les frais scolaires par Internet. Vous pouvez adhérer au mode de paiement par Internet en tout temps. Le paiement par Internet est facile d'utilisation et il diminue la gestion et la manipulation d'argent et de chèques. Attention, il y a également un fournisseur « Marguerite-Bourgeoys » pour le service de garde. Vous devez choisir celui pour les effets scolaires.

OBJETS PERDUS Pour récupérer les objets perdus de vos enfants, vous devez passer par la porte du Service de garde (rue Ménard) entre 7h et 8h15 le matin et entre 15h45 et 18h00 le soir.

L'INFO-PARENTS DE Terre-des-Jeunes

Calendrier du mois de septembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Premier jour complet pour le primaire	2	3 Premier jour complet pour la maternelle	4
5	6 FÉRIÉ	7	8	9 Assemblée générale annuelle	10 Épluchette de la rentrée 	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21 Début des collations école	22	23	24 Journée pédagogique 	25
26	27	28	29	30 Photo scolaire 		